

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS EN DATE DU 6 AVRIL 2011

Présents : M. Thierry THOMAS Président, M. Richard VION-BROUSSAILLES Vice-Président, Melle Sophie BENOIT, Mmes Sylvie CHAILLET et Myriam MARY.

Absente représentée : Me Josiane TATOUD (pouvoir à M. Richard VION-BROUSSAILLES).

Absents excusés :, Mmes Denise BABOLAT et Claudette LEFEBVRE, M. Louis EYVRARD.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Melle Sophie BENOIT en qualité de secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen de l'affaire inscrite à l'ordre du jour :

1) Convention CCAS/ERDF de servitude de passage pour la modification et l'extension du réseau électrique souterrain BTAS DU POSTE Plan d'Amont.

Il est proposé la modification et l'extension du réseau électrique souterrain BTAS du poste Plan d'Amont, sur la parcelle section D 01 n° 2445 appartenant au Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de servitude de passage à passer avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF), Direction Territoriale Savoie - BP 42 73202 ALBERTVILLE cedex, relative à l'établissement et à l'exploitation de l'ouvrage électrique précité.
- **DIT** que la présente convention est conclue à titre gratuit, pour la durée de l'ouvrage ou de tout autre ouvrage qui pourrait lui être substitué.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer ladite convention.

Questions diverses : néant.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18H30.

Le Président

Thierry THOMAS